

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Mgr l'Evêque des Trois-Rivières et plusieurs prêtres Canadiens à Rome sont reçus en audience par Notre Saint Père le Pape.—Notre langue et notre nationalité; extrait d'un discours prononcé par Sir Hector Langevin, à la grande démonstration nationale à Windsor, dans la province Ontario.—Rapport sur l'école d'agriculture de Ste-Anne, présenté par le Révd M. F. Pilote, président du Comité pour la visite des écoles d'agriculture de la Province de Québec.

Causerie Agricole : Direction d'une culture (Suite).—Encouragement à accorder aux serviteurs et aux engagés de la ferme; leur donner une bonne nourriture et l'exemple de l'ordre, de l'économie et de l'activité.—Détermination des travaux à être exécutés sur une ferme.

Sujets divers : Rapports intimes qui existent entre la religion véritable et l'agriculture.—Culture de l'aillet.—Soins que l'on doit apporter à traiter les vaches.

Choses et autres : Exportation d'animaux du Canada en Angleterre.—Quantité de nourriture à donner au bétail.

Recettes : Levure pour le pain.—Vin de cerises.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les vieillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Le N. Gauvreau, éc., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, éc., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Mgr l'Evêque des Trois-Rivières à Rome.—Nous lisons dans le *Journal de Rome* : "Mardi, le 12 juin, le Saint-Père a reçu en audience particulière Mgr Louis Laflèche, évêque des Trois-Rivières au Canada. Sa Grandeur était accompagnée de MM. les abbés L. Désilets, Louis Pothier, F.-X. Cloutier, J. Sasseville et C.-A. Collet, curés et prêtres Canadiens, et d'un prêtre du diocèse de Montauban. Le Saint Père a daigné accueillir avec une bienveillance particulière ce vénérable évêque et ces ecclésiastiques de l'Eglise d'outre-mer, si fidèle aux nobles traditions et si héroïque aux généreuses luttés."

Notre langue et notre nationalité.—Sir Hector Langevin a vivement insisté, dans son discours de Windsor, sur la nécessité, pour les Canadiens-français qui vivent en dehors de la province de Québec, de conserver leur langue et de la faire apprendre à leurs enfants. C'est, en effet, l'un des premiers moyens de préservation nationale; de même, que l'oubli de la langue est un des plus grands dangers qui menaçaient la jeune génération canadienne-française, dans les localités d'Ontario et des Etats Unis, avec la traduction des noms. C'est ce que Sir Hector s'était efforcé de faire comprendre déjà aux Canadiens de la Nouvelle-Angleterre et aux Acadiens dans les provinces du Golfe. Ses paroles ont porté leurs fruits alors, et celles qu'il a prononcées à Windsor à la grande démonstration nationale des Canadiens français, le 25 juin dernier, ne resteront pas stériles non plus.

Un Canadien-français qui ne parle plus le français, ou qui a transformé son nom, est perdu presque sans espoir de retour pour la nationalité. Que nos compatriotes qui vivent loin du foyer de notre race se la rappellent.

L'école d'agriculture de Ste Anne—A l'exclusion d'autres matières, nous nous faisons un devoir de publier l'excellent rapport sur l'école d'agriculture de Ste-Anne, présenté au Conseil d'agriculture par 19

Révd M. F. Pilote, président du Comité des visiteurs de nos écoles d'agriculture. M. Pilote, fondateur de cette école, signale de nombreux progrès; mais dans son désir de voir entrer cette école de plus en plus dans la voie du perfectionnement, il ne manque pas de laisser apercevoir quelques défauts qui avec le temps auront disparu, car le Collège de Ste Anne a grandement à cœur de voir cette école d'agriculture prospérer, et pour cela il ne ménage pas les sacrifices de toutes sortes pour répondre aux vœux du Conseil d'agriculture. Actuellement, la Corporation du Collège de Ste Anne est à faire construire une grange et des bâtiments qui ne devront pas coûter moins de trois mille piastres lorsqu'ils seront terminés, et cela sans que l'octroi destiné à cette école ait été augmenté. Comme les Messieurs nommés par le Conseil d'agriculture pour visiter cette école devront se trouver ici à la fin de juillet, nous nous dispensons de signaler ici plusieurs changements importants qui donnent la mesure du dévouement qu'apportent à cette institution, les directeurs et professeurs tant de l'école d'agriculture que de la ferme attachée à cette école. Nous désirons ardemment que cette école soit de plus en plus encouragée, car nous n'aurons jamais assez de ces écoles pour assurer la richesse de notre pays, au point de vue agricole. Ne lui ménageons donc pas nos sympathies, notre encouragement et notre appui. L'argent destiné à lui assurer un plus grand développement, sera toujours placé à gros intérêt.

Voici ce rapport qui vient d'être imprimé par ordre de la Législature :

8 et 9 août 1882.

M. Augusto Casgrain, de la Rivière-Onelle, l'un des membres du comité des écoles, est venu nous rejoindre à Ste-Anne pour visiter la ferme.

Cette visite s'est faite par le plus beau temps du monde. Nous avons parcouru tous les champs à pied ou en voiture, afin de nous rendre bien compte des récoltes et des travaux exécutés sur chacun d'eux. C'était au commencement des foins. Nous avons constaté que là, comme partout ailleurs, dans le district de Montréal et de Québec, les gelées de l'automne et de l'hiver dernier, et les pluies trop fréquentes du printemps et de l'été ont causé de grands dommages aux moissons.

La ferme, la grange et l'écurie sont insuffisantes. Elles ont besoin d'être renouvelées. Les cultures sont bonnes et l'ouvrage bien fait. Les fossés et les clôtures sont faits avec soin.

Il reste encore quelques talles de chiendent échappées à la destruction les années précédentes, mais elles auront bientôt disparu sous les coups de la guerre à mort qu'on leur fait.

En descendant de Québec à Ste Anne par le chemin de fer, on a pu constater partout le triste état des champs. Le foin est clair et court, les grains peu avancés, les pâturages offrent au bétail une nourriture à peine suffisante.

À Ste Anne tout change d'aspect. Les prairies et les pâturages paraissent seuls avoir souffert du désastre général des gelées.

En montant le petit côté du l'église, on voit avec peine que la superbe clôture de pierres faite il y a 15 ans, a été bouleversée dans le dessein de tirer quelques charges de pierres pour achever un mur alors en construction. C'est regrettable, des clôtures de pierres comme celle-là sont de fort bonnes notes pour une ferme-modèle. La corporation s'empressera sans doute d'effacer cette petite tache.

Assolement.

L'assolement est à peu près la même depuis 10 ans. Voici l'ordre des cultures :

- 1o. Avoine ou pois.
- 2o. Cultures sarclées.
- 3o. Blé ou orge avec trèfle.
- 4o. 5o. 6o. Prairies.
- 7o. Prairies ou pâturages.
- 8o. 9o. Pâturages.

Par ce système, la terre s'améliore d'elle-même sans fumier du dehors et donne plus de profit net en argent; car il est facile de constater par les comptes de la ferme, tenus très régulièrement, que la culture qui paie le mieux est la culture fourragère. Mais pour avoir une bonne récolte de foin, il faut que la terre soit bien engraisée et ameublie. Ainsi préparée pour le foin, la terre produit tous les grains dont le propriétaire peut avoir besoin.

En disant que, dans son ensemble, ce système nous paraît le meilleur, nous ne voudrions pas condamner absolument quelques légers changements consistant par exemple à semer du blé après du trèfle; du moins la chose devrait être essayée sur une petite échelle. Il faudrait faire bien attention et examiner quelle influence cette pratique pourrait avoir sur les récoltes subséquentes, par exemple sur le foin ou les pâturages.

Les champs ne paraissent pas avoir autant souffert de la gelée qu'ailleurs. Cela vient sans doute du drainage et du bon égouttement des terres. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'état du troupeau qui, quoique très bon, n'a pas cette belle et superbe apparence que nous aimions tant à lui voir depuis bien des années. Mais comme cette cause est purement passagère et accidentelle, espérons qu'une autre année, les circonstances étant plus favorables, le troupeau prendra son ancienne vigueur.

Les 40 vaches de la ferme forment deux troupeaux distincts, toujours tenus séparés, pour empêcher le mélange des races, et aussi pour mieux juger de la valeur comparative de chaque animal.

Chacun d'eux a son reproducteur spécial.

Le Directeur, au moyen de son Herd-Book tenu avec un grand soin, peut toujours indiquer sûrement la provenance et le degré de parenté que les animaux peuvent avoir les uns avec les autres.

Etant dans la cour, au moment de la traite des vaches, nous avons remarqué que les élèves ne prenaient aucune part à cette opération.

Sur la remarque de l'un de nous, le Directeur promit d'en faire l'essai, en prenant les précautions nécessaires pour que les vaches n'en souffrent pas.

Grange et étable à bâtir.

Le comité avait remarqué l'année dernière que l'on se préparait à construire une grange et une étable, pour remplacer l'ancienne, bâtie il y a longtemps. Tout le bois de la nouvelle construction était rendu sur place. Cette année le même comité regrette de dire que l'on n'a encore rien de fait. Pourtant les bâties actuelles menacent de tomber, puisque l'on a été obligé de les étayer pour empêcher un écroulement inévitable. Elles ne sont pas du tout en rapport avec les besoins d'une ferme modèle. C'est uniquement sous ce rapport que ce comité prend la liberté de s'occuper de cette question qui touche de si près à un établissement comme celui de Ste Anne.

Construite, il y a près de 40 ans, dans un temps où le collège avait très peu de terres, la grange et l'étable actuelles ne suffisent pas pour recevoir tous les produits de la ferme, qui a décuplé en étendue, avec un troupeau nouveau. Il faudrait, non seulement tous les pavés, une partie de la couverture, offrir un abri suffisant pour mettre à couvert toutes les voitures et le nombreux outillage d'une grande ferme. Dans son état actuel cette vieille construction est loin d'être modèle.

Le comité se flatte donc que la corporation, dans l'intérêt de son bel établissement, ne trouvera pas mauvais que des amis l'inviitent à prendre cette affaire en sa sérieuse considération. Elle verra que la question de la dépense est fortomment contrebalancée par les avantages nombreux qui vont résulter de la nouvelle construction.

Comptabilité.

Nous avons trouvé à Ste-Anne une comptabilité parfaite puisqu'elle fait connaître le véritable état de choses, l'état et la production de chaque champ, de chaque culture, la recette et la dépense, la rentrée et la sortie des grains en magasin, les pertes et les profits réalisés, etc., enfin la véritable situation à tous les points de vue.

Monsieur Schmonth, professeur d'agriculture et en même temps directeur des cultures, tient ses comptes d'une manière parfaite qui ferait honneur à un établissement de commerce, d'industrie ou même de finance, avec toute la précision et les détails propres à éclairer toutes les situations de l'établissement qu'il dirige.

Dès les commencements, la comptabilité de Ste-Anne a été établie sur ces principes. On lit dans le rapport de cette école en 1860 p. 12: "Les comptes tenus régulièrement sur unq.

" ferme, dit Scheiweiler, exercent sur le fermier un effet moral important, quelque petite que soit son exploitation. La seule idée qu'il doit écrire, sur son livre, tout ce qu'il fera, tient son attention ouverte sur tout ce qu'il y a à faire. L'habitude des écritures est le plus grand stimulant possible aux habitudes d'ordre, d'activité et de travail. Nous tâchons d'inculquer ces idées aux élèves de l'école."

" Le mode de comptabilité que nous suivons convient à un grand établissement qui veut faire des expériences et s'en rendre compte. Mais pour une petite exploitation dont le chef n'a besoin que de se rendre compte à lui-même, nous en avons une autre beaucoup plus simple, que tout cultivateur ayant un peu d'instruction peut tenir. C'est celui-là que l'on indique aux élèves."

Ce qui a commencé à se faire, il y a 22 ans, se fait encore aujourd'hui. Nous avons pu le constater par un examen long, minutieux et très attentif, pendant un temps considérable. Avec les écritures M. Schmouth répond à tout. Les comptes se balancent et se contrôlent tous les uns les autres. Si l'un d'eux est en défaut, l'erreur est bientôt découverte. La situation sur un point donné est toujours claire et certaine. On ne procède pas par des à peu près.

Il serait à désirer que l'on pût faire la même chose dans chaque école.

Ecole.

L'école ne compte encore que les dix boursiers du Conseil d'agriculture. Ce n'est pas qu'il n'y ait des demandes d'entrée, mais le manque de bourses ne permet pas d'en recevoir un plus grand nombre.

C'est un fait que l'on constate dans les trois écoles. Mais il faut bien attendre de meilleurs jours pour l'enseignement professionnel de l'agriculture. L'idée fait son chemin petit à petit, et elle finira par s'imposer d'elle-même.

Les élèves de Ste-Anne, comme ceux des autres écoles, sont bien disposés, pleins d'ardeur pour l'étude et le travail dans les champs et les étables. Nous n'avons pas manqué de leur faire subir un examen. Cet examen est aussi satisfaisant qu'il peut l'être avec des élèves dont l'instruction élémentaire n'est pas assez avancée quand ils arrivent à l'école. Mais on ne peut s'en plaindre, puisqu'ils sont dans les termes du règlement du Conseil. On voit par leurs cahiers de rédaction des notes prises aux cours des professeurs, qu'ils se sont bien appliqués, malgré les fautes de français en nombre plus ou moins grand.

Nous avons déjà dit plusieurs fois dans nos rapports précédents, que l'école est bien pourvue de tous les moyens matériels d'instruction: livres, cartes murales pour l'histoire naturelle, modèles, préparations-Auzoux, etc.

Atelier.

Les élèves ont aussi un atelier sous la direction d'un bon chef ouvrier, pour fabriquer les voitures et réparer divers instruments en usage dans une ferme. Ainsi tous les élèves qui ont du goût pour la mécanique agricole peuvent apprendre à fabriquer eux-mêmes les instruments les plus ordinaires qu'un cultivateur adroit aime à faire de ses propres mains. C'est un complément presque nécessaire d'une école d'agriculture pratique.

Conclusion.

Ce rapport est déjà long. Nous pourrions l'étendre encore. Mais il faut terminer.

Ceux qui n'ont aucune confiance dans l'enseignement de l'agriculture comme profession, et ils sont nombreux malheureusement à tous les étages de la société, disent: A quoi bon les bourses puisqu'il n'y a pas d'élèves? De leur côté, les amis de l'école répondent: Il n'y a pas assez d'élèves parce qu'il n'y a pas assez de bourses. Ainsi l'opinion parcourt un cercle vicieux. Pas d'élèves parce qu'il n'y a pas de bourses, et pas de bourses parce qu'il n'y a pas d'élèves. D'autres s'en prennent à l'organisation des écoles. L'organisation n'est pas défectueuse, mais les principes sur lesquels cette organisation s'appuie sont mal appliqués. On laisse sur les épaules d'un seul homme tout le fardeau de la besogne journalière. Toutes ces causes et d'autres encore placent les écoles dans un état d'infériorité décourageante pour ceux qui se sacrifient à leur avancement.

En France, on est plus libéral pour les écoles d'agriculture. Les bourses ne manquent pas. Ici on marchandé la chétive pitance des boursiers. On donne à regret.

On voudrait que les écoles fussent remplies d'élèves; et que fait on pour les y attirer et leur rendre cette carrière attrayante?

Malgré tous ces désavantages les élèves de nos écoles d'agriculture ne perdent pas leur temps. L'étude et la pratique de l'agriculture sagement combinées par les règlements en font des hommes déjà passablement initiés à la direction d'une ferme dès la sortie de l'école. On en compte déjà un bon nombre sortis de chacune des trois écoles.

L'un d'eux, monsieur Auguste Fortin, de l'école de Ste Anne, exploite une belle ferme à St-Jérôme du Saguenay. Il est déjà devenu un bon conférencier, sous l'autorité de l'Honorable Ministre de l'agriculture, dans les écoles agricoles organisées dans les principales paroisses du lac Saint-Jean.

L'école de Ste-Anne compte plusieurs autres bons élèves dans les districts de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Saguenay. Il y en a qui trouvent que les élèves des écoles d'agriculture coûtent bien cher.

Il ne faut pas compter la valeur des élèves sur l'argent qu'ils coûtent à tant par tête, comme un bétail.

Il n'en est pas d'un élève comme d'une marchandise ou d'un instrument dont la valeur se calcule sur le coût et la qualité des matériaux employés à sa construction. Il y a là une valeur morale qui ne s'estime pas à prix d'argent.

A part la question d'argent, il y a la question de la grande influence qu'un bon élève devenu propriétaire travaillant pour son propre compte peut exercer dans son voisinage et souvent même bien au-delà.

An nom du comité de la visite des écoles.

P. PILOTS, Ptre., Président.

CAUSERIE AGRICOLE

DIRECTION D'UNE CULTURE. (Suite.)

Un autre bon moyen d'attacher les serviteurs ou engagés à la maison qui les emploie, c'est de leur faire entrevoir pour l'avenir la perspective d'une augmentation de salaire, ne fût ce qu'une bagatelle tous les ans. Mais pour que cette augmentation de salaire puisse se faire sans nuire et sans préjudice aux intérêts du maître et d'après la somme de travail qu'il reçoit de la part de ses engagés ou serviteurs, il faut que cette augmentation de salaire soit assez modique dès le commencement pour pouvoir la continuer comme récompense de bonne conduite et de services rendus.

Si l'exploitation est assez considérable pour exiger l'emploi de plusieurs engagés, on doit faire en sorte que les engagements ne soient pas faits à la même époque. Au contraire, ils doivent être faits de manière à ce qu'il n'y ait qu'un seul engagé dont le terme d'engagement doit expirer à chaque saison; car autrement, par une entente entre les engagés, il pourrait se faire qu'ils quittassent le service dans le même temps, afin d'obliger le maître à leur payer un salaire qui ne le compenserait pas de leurs services ou de leurs travaux.

Le moyen que nous venons d'indiquer est important, parce que le goût des grèves semble vouloir prendre racine non seulement parmi les ouvriers des villes, mais aussi parmi ceux des campagnes.

Il faut toujours suivre les habitudes adoptées dans la localité où l'on se trouve placé. Il faut donner aux engagés les aliments avec lesquels on se nourrit généralement, mais il importe qu'ils soient préparés avec soin et propreté. Cependant il ne faut pas que cette meilleure préparation dégénère en abus, car cela amènerait beaucoup d'exigence de la part des engagés; il faut craindre de gêner ces derniers, tout en les traitant bien.

Enfin le chef d'exploitation doit lui-même donner l'exemple de l'ordre, de l'économie et de l'activité. Il doit se coucher le dernier, puis se lever le premier.

L'emploi judicieux du temps, l'utilisation complète des forces humaines exercent une influence considérable sur les bénéfices de l'exploitation; tandis qu'une direction nonchalante, une surveillance faite avec négligence, augmente beaucoup les faux frais. C'est ici surtout que l'homme véritablement économe doit faire valoir son talent de bon administrateur.

L'économie dans le travail ne consiste pas à donner les plus petits salaires possibles aux ouvriers qu'on emploie, et encore moins à négliger l'exécution de travaux importants sous le prétexte de ménagement. S'il en était ainsi la main-d'œuvre ferait bientôt défaut.

La véritable économie consiste à payer à ses employés ou serviteurs un salaire proportionné au travail exécuté, puis surveiller rigoureusement l'exécution des travaux, afin de s'assurer s'ils sont exécutés à temps et d'une manière satisfaisante. L'économie consiste encore dans la répartition judicieuse des travaux dans les différentes saisons de l'année, et suivant les forces et les aptitudes des ouvriers, de manière à ce que les travaux se poursuivent régulièrement sans que les ouvriers puissent se gêner. La distribution des travaux devra se faire suivant la capacité de chacun des ouvriers.

Le cultivateur qui a dépensé le moins en main-d'œuvre, n'est certainement pas celui qui a réalisé la plus grande économie. Mais celui qui, dans les mêmes circonstances a obtenu, avec la même dépense, la plus grande somme de travail possible, celui là, disons-nous, a réellement opéré une grande économie.

Il faut regarder comme faisant une fausse économie, celui qui offre des salaires plus élevés que n'importe quel cultivateur, pour le plaisir d'avoir à son service un personnel plus considérable et pour l'emporter sur ses voisins à ce sujet. Dans ce cas, on doit adopter pour précepte de ne pas dépasser en offre de salaire les prix courants de la localité, pour la main-d'œuvre.

Détermination des travaux à être exécutés sur une ferme.—L'ordre dans la direction d'une exploitation rurale exige que le cultivateur, après avoir adopté le système de culture qu'il croit le plus convenable dans la situation où il se trouve placé, fasse un tableau exact des diverses opérations ou système de culture qu'il prétend adopter. En outre, ce tableau contiendra l'indication des saisons et des mois où chaque opération devra se faire, en déterminant d'avance le nombre de jours pour chaque opération.

La confection de ce tableau exige une bonne dose d'expérience, et le jeune cultivateur qui n'a pas beaucoup observé fera des fautes nombreuses. Mais avec quelques observations et en prenant un vif intérêt aux travaux qu'il est appelé à exercer, il fera assez exactement ce tableau indicateur. Pendant sa première année de pratique, il aura maintes occasions de corriger ce qui pourrait y avoir d'erronné dans son plan.

Les premiers travaux à inscrire dans son tableau seront les opérations principales, comme les labours, les semailles, les soins à prendre pendant la végétation, les récoltes et les buttages; puis en regard de ces grands travaux, on rangera toutes les opérations accessoires qui ont rapport à chacun d'eux. Ensuite on inscrira les travaux qui se font à temps perdu et qui

n'ont pas d'époque fixe, telles sont, par exemple, les améliorations foncières.

Près des travaux des semailles on inscrira, par exemple, le nombre de journées d'hommes et d'attelages qu'il faudra non-seulement pour la mise en culture de la semence, mais encore pour son recouvrement par le hersage, le roulage, la confection des rigoles. Sans cela l'article des semailles ne serait pas complet.

Il va sans dire que dans cette détermination du nombre de jours on ne peut faire qu'une simple approximation, parce que la température ne favorise pas tous les ans également la confection des travaux. Il faut que cette approximation soit exacte, au moins dans les années moyennes.

Ce tableau est d'une grande utilité et il simplifie considérablement le travail du maître; car arrivé à un moment quelconque de l'année, il peut toujours calculer s'il a assez de jours de travail pour labourer dix, vingt, trente ou quarante arpents de terre pour ensemencer, herser, rigoler et sarcler cette étendue de terrain, et d'après cela il prendra une décision et pourra être certain de ne pas faire ces travaux à moitié, par trop de précipitation.

Quand les travaux de la ferme sont faits avec trop de précipitation, on court le risque de les voir mal exécutés, surtout si avant de les commencer on n'a pas eu la précaution de voir si les instruments dont on doit se servir sont en bon ordre et si les chevaux sont bien ferrés et les harnais n'exigent aucune réparation. On ne saurait calculer la perte de temps occasionnée par ce manque de précaution, car lorsque les travaux sont commencés, il n'est plus temps de songer aux réparations d'instruments qui eussent pu être faites dans le cours de l'hiver.

Le maître, en portant tous les jours ses yeux sur le tableau qu'il aura préparé dans ses moments de loisir, sera assuré de faire la distribution des travaux d'une manière économique, car il trouvera toujours moyen d'occuper ses gens, qu'il fasse beau temps ou mauvais temps, et il y aura toujours à exécuter des travaux intérieurs pour les mauvais temps et des travaux extérieurs pour les beaux temps.

Comme on ne peut faire entrer dans ce tableau les travaux qui se font dans un temps qui ne peut être facilement prévu, comme la confection et le curage des fossés, la confection des clôtures, les réparations des bâtiments, les chaulages, l'épandage des amendements, les défoncements, etc., on doit prendre un moyen quelconque d'avoir toujours ces réparations à la mémoire. L'un des meilleurs moyens que l'on puisse adopter pour cela, c'est de faire une table alphabétique de ces travaux, et de les inscrire dans un cahier que le cultivateur devra toujours porter sur lui, et dans lequel il sera à même d'y voir ses observations journalières.

Cette table sera marquée de lettres A, B, C, D, etc., A la lettre A, il y aura en tête *attelages*, suivi des mots: bêtes de traits, harnais, instruments de culture, instruments de transports, etc.; puis au-dessous il y aura; avoine, puis tous les articles commençant par A.—A la lettre B, il y aura, par exemple, bâtiment d'exploitation, et à la suite: bergerie, écurie, étable,

fenil, grange, cave; puis il y aura ensuite les bœufs de rentes, bêtes bovines, porcs, moutons, volailles; il y aura de plus, blé, betteraves, etc.

Cette table alphabétique sera mise sur la première page du cahier, afin qu'elle rappelle au cultivateur, au moyen des différents items dont elle est couverte, quelles sont les opérations qui doivent être exécutées, et quelles sont les parties de la culture qui demandent le plus la présence du maître. Cette table sera aussi un moyen de faciliter la surveillance.

Mais toutes ces précautions seraient inutiles, si le maître se contentait de faire les inscriptions exigées sans s'occuper de les mettre à exécution.

Le cultivateur pourra de plus inscrire dans ce cahier toutes les observations qu'il aura été à même de faire dans ses allées et venues. S'il passe dans un champ qui s'égoutte mal, il en étudie le défaut, reconnaît le moyen d'y remédier, de suite il l'inscrit dans son cahier. Si ce cultivateur passe dans un chemin en mauvais état, il reconnaît ce fait et en prend note dans son cahier; s'il passe près de ses bâtiments, il s'aperçoit qu'ils demandent des réparations, il en tient compte dans son cahier. Puis le soir arrivé, il relit de nouveau ses notes, et sait quels travaux il sera obligé de faire exécuter par ses ouvriers, soit qu'il fasse beau, soit qu'il fasse mauvais; il sait alors quels sont les travaux intérieurs ou les travaux extérieurs qui demandent le plus son attention.

Dans la confection des travaux d'une culture, le cultivateur ne doit jamais adopter pour guides les dates données par le calendrier. En d'autres termes, il doit faire ses travaux quand le temps et la saison le permettent. Il est absurde de croire que tel jour du mois ou de la semaine, influe sur les semailles ou autres travaux de culture. Par exemple, c'est une absurdité de croire que les semis faits un vendredi sont plus mauvais ou meilleurs que ceux faits un autre jour; que les semis ou la plantation des légumes faits avant ou après la St Pierre ou Ste Anne, sont mauvais ou meilleurs que ceux faits en tout autre temps. Le cultivateur ne doit donc pas tenir compte de ces dates. Aussitôt que la température et la saison le permettent, qu'il exécute ses travaux le plus tôt possible; car en attendant trop tard pour semer ou planter, il court risque de ne pas récolter avant que les gelées se fassent sentir, la saison de végétation étant si courte.

L'œil vigilant du maître, dans une exploitation agricole, est un grand moyen de succès. Un homme actif et soigneux réalise toujours plus de profits que celui qui n'apporte ni soins ni activité dans l'exécution et la surveillance des travaux de la ferme. Le maître doit être partout, voir et examiner tout. Dans la moyenne culture, la coopération du maître est nécessaire, et il doit être en état de faire habilement tous les travaux. C'est surtout pendant les semailles, la fenaison et la récolte des grains que sa présence devient d'une nécessité absolue, et particulièrement lorsqu'il y a apparence de mauvais temps. Comme dans ce temps là il est nécessaire d'imprimer une grande activité parmi les ouvriers, l'exemple du maître sera le principal stimulant pour atteindre le but désiré.

Rapports intimes qui existent entre la religion véritable et l'agriculture.

Dieu dit à Adam: Parce que tu as écouté la voix de la femme et que tu as mangé du fruit défendu, la terre te sera maudite et tu en tireras ta subsistance avec fatigue tous les jours de ta vie.

Elle ne produira pour toi que ronces et épines. Tu paieras ta faim avec l'herbe des champs.

Quant au pain, tu le mangeras à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre dont tu es sorti; car tu es poussière et tu retourneras en poussière.

Enfin Dieu chassa l'homme du paradis de plaisir, afin qu'il cultivât la terre dont il était sorti. — GENÈSE:

Notre sort dépend tellement de l'agriculture, qu'un des principaux caractères de la vraie religion est de nous porter beaucoup mieux qu'aucune autre à la vie des champs.

En effet la religion chrétienne explique d'abord pourquoi, par exception à l'instinct général de tous les êtres vivants, nous désirons nous soustraire à l'occupation qui nous fait vivre. Cette explication, la voici: dans l'Eden, le soin de la terre était plein de charmes; état primitif et normal qui cesse aussitôt après la désobéissance du premier homme. Alors la culture fatigante d'un sol maudit devient un châtiement infligé en expiation de cette faute.

Mais à l'explication du mal nos livres saints joignent aussitôt le précepte qui doit y porter remède.

Dieu institue lui-même l'agriculture et il prescrit le travail manuel, qui en est inséparable: "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front," dit-il à Adam. Combien de fois, dans le cours des saintes Ecritures ce précepte se trouve confirmé!

"Aime les travaux pénibles," dit l'Esprit-Saint par la bouche de Salomon, "et l'agriculture créée par le Très-Haut.

"Je suis passé," ajoute-t-il ailleurs, "auprès du champ d'un paresseux et de la vigne d'un homme sans courage; et voilà que tout était couvert d'épines et d'orties, et la clôture de pierres était détruite. A cette vue rentrant en moi-même, je reçus cette leçon:

"Dors un peu, sommeille un peu, replie encore un peu les bras pour te reposer; et la pauvreté marche comme un voyageur, et la misère s'approche comme un soldat couvert de son bouclier.

"Lorsque tu te nourriras du travail de tes propres mains, s'écrie David, tu seras heureux et bien te sera.

"Donnez-lui (à la femme forte), dit Salomon, le fruit du travail de ses mains; et que le mérite de ses actions soit sa louange."

Le Verbe lui-même se soumet à la loi du travail des mains. Ses apôtres suivent cet exemple.

"Nous n'avons mangé gratuitement, dit saint Paul, le pain de personne. Mais c'est par un travail pénible de la nuit et du jour que nous l'avons gagné, pour n'être à charge à nul de vous. Ce n'est pas que nous n'eussions pu faire autrement; mais nous avons voulu nous donner pour exemple, afin que vous nous imitiez: aussi dans notre séjour parmi vous nous établissons cette règle: que si quelqu'un refuse le travail, la nourriture doit lui être refusée."

Soyez doux et humble de cœur, dit l'Évangile; divine parole qui doit merveilleusement nous disposer à aimer la simplicité agricole. L'adage du cultivateur: *Ne pas voir et ne pas être vu*, se trouve à la fois celui du chrétien; et ce qui nous éloigne le plus de l'agriculture, ambition, orgueil, vanité, voilà justement ce que l'Évangile condamne avec le plus de force.

Le mariage, base de la vie agricole, est institué dès les premières pages de la Genèse: *L'homme et la femme seront deux dans la même chair*. Cette union est rendue plus sacrée par l'Évangile, qui la déclare indissoluble.

Si nous passons de l'union des époux à celle de la famille entière, condition de prospérité si nécessaire à la maison rustique, nous lisons dans le Décalogue: *Honore ton père et ta mère*. Cham est maudit pour avoir ri de son père; et chez les Israélites, suivant la loi divine, le fils irrespectueux était puni de mort, si son père le demandait.

L'agriculture se fonde sur la propriété non moins que sur la famille:

Tu ne désireras, est-il dit dans le Décalogue, *ni le bœuf, ni l'âne de ton frère, ni rien de ce qui lui appartient*.

Si la guerre ne constitue une propriété inattaquable, l'agriculture ne peut s'établir; et une grande division des héritages fonciers est très-favorable à ses progrès.

Or voilà que Dieu ordonne le partage à perpétuité de la terre promise entre toutes les familles israélites; une malédiction terrible est prononcée contre quiconque violera la borne du voisin.

Pas d'agriculture possible sans société.

Quel lien social conçu par la sagesse humaine égalera ces mots de l'Évangile? *Amez-vous les uns les autres; faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fût fait; aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent*.

Pas de société ni d'agriculture possibles, si l'autorité n'est respectée.

Rendez à César ce qui est à César, dit Jésus Christ, *et à Dieu ce qui est à Dieu*. Fidèles à ce précepte, les apôtres recommandaient aux chrétiens d'obéir aux puissances de la terre, "parce que toute puissance," dit Saint Paul, *émane de Dieu*.

L'état social amène nécessairement la diversité des professions, de sorte qu'après de l'agriculture s'établissent l'industrie, le commerce, les fonctions publiques. Mais, ainsi que nous l'avons démontré, la prééminence doit appartenir à l'agriculture; sinon la société est ébranlée jusque dans ses fondements.

Quelle religion mieux que la nôtre a consacré ce grand principe? Suivant la loi divine, tous les Israélites étaient attachés à la terre par une portion d'héritage foncier; et comme, suivant cette même loi, le prêt à intérêt n'était permis qu'à l'égard des nations étrangères, le commerce et l'industrie ne pouvaient prendre dans leur propre pays cette extension dangereuse et attrayante qui résulte, comme nous le voyons aujourd'hui en Europe, du prêt et de l'emprunt de capitaux toujours prêts à favoriser, à faire naître même ces opérations, au préjudice de l'agriculture.

Lorsque, dans l'Écriture sainte. Dieu promet ou accorde des biens temporels, c'est *la rosée du ciel, c'est la pluie bienfaisante, l'abondance de l'huile, la prospérité des troupeaux, la grasse du froment*.

Des trois grandes solennités annuelles instituées par l'ancienne loi, deux concernaient l'agriculture. On les célébrait pour remercier le Seigneur des fruits de la terre, l'une à l'époque de la moisson, et l'autre, la fête joyeuse des tabernacles, au moment des dernières récoltes. Aujourd'hui l'Église a de nombreuses prières pour attirer la bénédiction du ciel sur les trésors des champs; elle y ajoute le jeûne des Quatre-Temps aux solstices et aux équinoxes, époques généralement si critiques pour les biens de la terre. L'office de ces jours solennels nous rappelle à chaque page que la prière est le complément indispensable du travail agricole, exposé à devenir stérile si la Providence ne le bénit. N'avons nous pas les messes d'actions grâces ou celles où nous implorons la bénédiction de Dieu sur nos récoltes?

Combien la foi chrétienne dans cette Providence aide à nous faire jouir pleinement du bonheur champêtre! A force de voir les merveilles de la nature, nous y devenons pour l'ordinaire trop insensibles; n'accordant notre admiration qu'au fruit relativement si imparfait de l'industrie humaine. Mais cette indifférence n'existe plus, si, éclairés par la foi, nous apercevons le doigt de Dieu jusque dans les moindres parties de l'univers; alors nous ressentons au sein de la nature une joie ineffable qui, se rapportant à la grandeur du souverain maître, est une image de la félicité de paradis. Plus on la goûte, plus elle pénètre l'âme d'une douceur divine. Loin de troubler les sens, une pareille joie les éclaire; et la juste comparaison qu'on fait des ouvrages des hommes avec ceux de Dieu, attache de plus en plus à la vie des champs.

"Lorsque j'eus aperçu et contemplé toutes ces choses, disait Palissay, je ne trouvai rien de meilleur que de s'employer en l'art d'agriculture et de glorifier Dieu et de le reconnaître en ses merveilles." — *Principes de l'agriculture par L. Gossin*.

Culture de l'œillet.

Bien des traités ont été publiés sur la culture de l'œillet et, à mon avis, leur lecture n'est pas de nature à encourager les amateurs à cultiver cette charmante plante, tant ils surchargent sa culture de difficultés et de précautions inutiles. Les œillets réussissent dans presque toutes les terres, excepté dans celles qui sont trop humides ou compactes; pour la culture, soit en pots, soit en pleine terre, un mélange d'un cinquième de bon terreau, d'un cinquième de terre de bruyère et de bonne terre de jardin leur convient parfaitement.

Je ne vous parlerai ni des pots ni des tuteurs; tout cela est une affaire de goût, toutefois n'employez pas des pots trop grands, vous devez les proportionner à la force et à la vigueur de la marcotte, et quand vous repoterez vos plantes, n'oubliez de bien drainer le fond des vases.

Les œillets se multiplient par boutures, marcottes ou graines. Le procédé du bouturage, quoique bon, ne réussit pas toujours aussi bien que celui du marcottage qui ne manque presque jamais.

La reprise de la bouture dépend beaucoup de l'époque à laquelle elle est faite; le mois d'août, alors

que les pousses latérales de l'œillet sont bien acôtés, me semble l'époque la plus favorable.

L'an dernier, j'ai procédé ainsi et je n'ai perdu qu'un nombre insignifiant de mes boutures. Les boutures de l'œillet doivent être faites dans une terre très légère, sablonneuse et bien drainée; vous préparez donc une plate bande exposée, autant que possible, à mi-soleil, de grandeur proportionnée au nombre des cloches que vous voulez employer, car les boutures d'œillets doivent être faites sous cloches et étouffées au moins pendant un mois: de temps en temps, seulement si la température est humide, il faut soulever les cloches pour donner de l'air et faire évaporer la matière humide qui se dépose sur les feuilles et finirait par les faire pourrir; enfin, si le soleil était trop ardent, il serait nécessaire d'ombrager les cloches avec une toile très claire.

Voici la manière de préparer les boutures: après les avoir détachées du pied-mère, vous rognez d'environ un tiers la partie supérieure des feuilles, vous coupez nettement les tiges au-dessous d'un nœud, puis vous les fendez bien au milieu de ce nœud jusqu'à celui qui se trouve au-dessus; enfin, en les mettant en terre, vous avez soin d'introduire entre les deux côtés de la tige incisée un petit fragment quelconque qui en produira l'écartement et facilitera la reprise.

Ces boutures faites vers le 15 août seront parfaitement enracinées deux mois après; c'est alors qu'il faudra les relever, soit pour les planter en pleine terre, soit pour repiquer dans des petits pots de deux trois pouces celles que l'on voudra réserver pour la culture en pots.

Je ne décrirai pas l'opération du marcottage qui est des plus simples et que tout le monde connaît; je dirai seulement que c'est le moyen le plus sûr de multiplication et que doivent employer de préférence les personnes peu versées aux pratiques du jardinage.

J'arrive enfin au semis, le moyen par excellence de conserver et d'augmenter une collection d'œillets. Les graines se sèment en pleine terre au printemps; le jeune plant se repique lorsqu'il a cinq ou six feuilles soit en plates-bandes, soit en planches, et ne demande d'autres soins que les binages et arrosages nécessaires, jusqu'au mois de juillet de l'année suivante, où il donnera ses fleurs. La grande difficulté est de se procurer de bonnes graines d'œillets; celles que l'on trouve dans le commerce sont rarement sûres et d'un prix fort élevé.

Le mieux c'est de semer celles que l'on récolte soi-même sur de bonnes variétés bien doubles et qui vous donneront les trois quarts de plantes doubles si la graine est bien choisie.

Un mot encore sur l'hivernage des œillets. Ceux plantés en pleine terre résistent parfaitement au froid, même sans abri. Quant à ceux que l'on réserve en petits pots pour être mis plus tard en plus grands pots, le mieux serait de les placer l'hiver dans un châssis, qui reste presque toujours entr'ouvert; mais tout le monde n'en possède pas, et à leur défaut, enterrez vos petits pots dans du sable, le long d'un mur au midi, et ne prenez d'autres précautions que de les abriter avec des paillassons, ou même une toile, si la température devenait trop rigoureuse.—E. A.—*Pro-vence agricole et horticole illustrée.*

Le pâturage des animaux.

Ce n'est que depuis quelques années que les cultivateurs s'aperçoivent, au moyen de nombreuses expériences, que l'ancienne méthode de pâturer les animaux n'est pas la plus avantageuse ni la plus économique. La perte de fourrages ne serait certainement pas aussi considérable si les champs servant à pacquer les animaux étaient divisés de manière à être de peu d'étendue, afin de changer de clos plus souvent. Mais, quant à cette nouvelle méthode, on objectera que le prix d'une quantité considérable de clôtures, dans certaines localités, pourrait être l'objet d'une trop grande dépense pour être mise en pratique, et que par ce changement on n'aurait rien à y gagner.

Lorsque les animaux paccagent dans des clos d'une grande étendue, ils le parcourent en tous sens, et en le piétinant ils détruisent une grande quantité de bonne nourriture. On les garde dans le même champ plusieurs semaines consécutives; et aussi longtemps que le cultivateur juge que ses animaux y trouvent une quantité suffisante de nourriture, il croit nécessaire de les laisser dans ce même clos. Nombre de cultivateurs n'ont qu'un seul clos pour le pâturage de leurs animaux, et ils sont tenus dans ce même clos durant tout l'été jusqu'après la moisson de leurs grains; ils mettent alors leurs animaux dans ce qu'ils appellent le *glainage*.

Dans le but d'obtenir pour les animaux une grande quantité de fourrage quelques cultivateurs ont adopté un moyen qui nous paraît économique et profitable à la fois, bien qu'il présente quelques difficultés dans son application, par le surcroît d'ouvrage qu'il nécessite: c'est de tenir les animaux constamment à l'étable, ou dans la basse-cour, sous des abris placés exprès pour y tenir les animaux, et de couper chaque jour le fourrage nécessaire à leur nourriture. Il y aura une forte économie de fourrage à réaliser, puisque de la production de dix arpents de terre, on pourrait obtenir autant de fourrage qu'on en obtient de trente arpents là où les animaux broutent eux-mêmes l'herbe.

Si les cultivateurs construisaient des abris pour les animaux, autour de leur basse cour dans laquelle on placerait quelques arbres pour les soustraire aux rayons du soleil, et qu'ils employassent le temps et l'argent destinés à faire des clôtures pour la division de leurs champs à pâturage, à la coupe du fourrage et à son charroyage dans les basse cours, ils s'apercevraient bien vite que par là ils réalisent de grandes économies.

Nécessairement par ce nouveau système il faudrait engraisser plus largement les prairies; mais d'un autre côté, il faudra admettre qu'on obtiendrait une plus grande quantité de fumier dans la basse cour. Ce fumier, convenablement soigné pourrait être mieux distribué sur les prairies que par le système de pâturage généralement suivi.

Soins que l'on doit apporter à traire les vaches

L'opération de traire les vaches exige des soins particuliers. S'il arrive à quelqu'un de se trouver à une fromagerie, au moment où l'on reçoit le lait, il s'apercevra parfois, avec un peu d'observation, qu'il y a des cultivateurs qui ne surveillent pas assez cette

opération, principalement au point de vue de la propreté.

Nous croyons utile de donner ici quelques renseignements que l'on fera bien d'essayer à faire mettre en pratique par les trayeuses, tant au point de vue de la quantité de lait à obtenir que pour sa qualité.

Au moment du trayage il ne faut pas brusquer la vache, car elle devient indocile, revêche et donne moins de lait.

La compression trop forte du pis est souvent la cause qu'une vache finit par se dessécher, quelquefois même par être exposée à perdre un ou deux mamelons, l'abondance et la qualité du lait dépendant en un mot autant de l'attention que nous recommandons que de la douceur de caractère de la trayeuse.

La maîtresse d'une ferme instruite des précautions qui doivent être prises pour la traite des vaches, doit se charger de donner à cet égard des leçons à ses propres filles ou à ses engagées auxquelles elle confie le soin de traire les vaches. Elle doit exiger de la trayeuse, avant de procéder à la traite, de se laver les mains, d'éponger le pis et les trayons, non avec le lait, mais avec de l'eau froide pour les raffermir; on ne doit pas faire usage d'eau chaude ou même tiède. Il faut que la trayeuse soit sur elle d'une grande propreté; qu'elle conduise doucement la main depuis le haut du pis jusqu'au bas, sans interruption; tirer alternativement les deux mamelons du même côté et les deux du côté opposé, de changer d'instant à autre et d'obtenir exactement jusqu'à la dernière goutte de lait.

Choses et autres.

Exportation d'animaux.—Nous traduisons de la *Canadian Gazette*, journal publié à Londres, Angleterre: "Le chargement le plus considérable d'animaux qui nous ait été envoyé du Canada, sur un seul bâtiment, nous est arrivé dernièrement par le *Carmonc*. Ce navire avait à bord 736 têtes de bétail, expédiées par divers consignataires. Le voyage de Montréal à Thames Haven a été accompli en treize jours, et les animaux sont tous arrivés en bon état. Nous sommes heureux de constater que le volume de ce trafic a considérablement augmenté cette année et que les animaux envoyés sont d'une qualité de beaucoup supérieure à celle des animaux envoyés il y a quelques années. Jusqu'à ce jour, les animaux des États-Unis avaient, jusqu'à un certain point, été à la tête du marché, mais tout fait supposer que les animaux canadiens sont en bonne voie de les supplanter.—*Le Moniteur du Commerce.*

Quantité de nourriture à donner au bétail.—La quantité de nourriture exigée par le bétail varie même à l'égard d'animaux du même âge et de la même race; elle varie davantage à l'égard d'animaux de races différentes.

A ce sujet, un agronome anglais a tout particulièrement constaté qu'un mouton consomme journellement vingt-huit livres de nourriture verte par jour; un bœuf ou une vache, cent cinquante livres; un veau, quarante livres; une génisse ou taurillon d'un an, quatre-vingts livres. Dans ce cas un bœuf ou une vache consomment presque autant de nourriture verte que cinq moutons à la fois.

RECETTES

Levure pour le pain.

Prenez une grande poignée de fleurs de houblon que vous ferez bouillir pendant vingt minutes dans une pinte d'eau; coulez le jus que vous jetterez bouillant dans une livre de farine et mêlez à la farine jusqu'à ce que celle-ci devienne en pâte molle.

Prenez la grosseur d'un œuf de ce levain que vous aurez détrempé dans un peu d'eau tiède; et mettez-le dans votre pâte

que vous laisserez lever pendant douze heures. Ne jetez pas vos fleurs de houblon, parce qu'il faut éclaircir la pâte quand elle est levée, et vous pouvez vous servir ces mêmes fleurs en y jetant de l'eau bouillante, pour faire un peu de jus avec lequel vous éclaircirez votre pâte jusqu'à ce quelle soit claire comme pour faire des crêpes. Cette levure peut servir à faire du pain; il en faut prendre deux cuillerées par gros pain, et faire le levain la veille comme à l'ordinaire. Cette levure peut se conserver au frais pendant un mois.

Vin de cerises.

Il faut prendre les cerises les plus mûres et en ôter les noyaux: on les écrasera, on les mettra dans un vase; on les y laissera vingt-quatre ou trente-six heures, afin que la peau communique sa couleur au jus, ensuite on passera au travers d'un linge; on mettra alors par pinte dix onces de sucre, on agitera souvent la liqueur. Lorsque le sucre sera bien fondu, on mettra le jus proportionné à la quantité; il y fermentera. On remplira le tonneau plusieurs fois par jour; on réservera, pour le remplissage, trois pintes sur vingt pintes. Lorsque le jus cessera de bouillir on cassera les noyaux, et on les mettra dans le tonneau; ensuite on le boudonnera, et on le mettra à la cave: trois ou quatre mois après, on mettra le vin en bouteilles. Ce vin fermentera pendant quinze ou dix-huit jours environ. On pourra, si l'on veut, mêler avec les cerises, avant de les écraser, quelques livres de framboises, quatre livres de cerises, donnant environ une pinte. Les cerises aigres ne sont pas propres à faire ce vin; mais celles qui sont douces et non amères, conviennent très-bien; il faut rejeter toutes celles qui sont gâtées.

Jeune fille demandée comme commis.

Une jeune fille pouvant écrire correctement le français et sachant bien la comptabilité, pourra obtenir de l'emploi comme commis dans un magasin situé dans la paroisse de Ste Anne de la Pocatière. Elle devra fournir de bonnes recommandations. S'adresser au Bureau de la *Gazette des Campagnes*.

12 juillet 1883.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

LA Société en commandite qui existe entre les soussignés comme marchands en commerce général à St Alexandre, dans le Comté et District de Kamouraska, sous la raison sociale de DUMONT, GARNEAU & COMPAGNIE, a été ce jour dissoute de commun accord.

Daté à St Alexandre le quinzième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-trois.

JOSEPH DUMONT.
RÉMI GARNEAU.
EMILE ST-ONGE.

28 Juin 1883.

ENGRAIS ARTIFICIEL.

Le département de l'Agriculture et des Travaux Publics offre en vente une certaine quantité de gômbon biphosphaté, à raison de douze piastres la tonne, (c'est moins que la moitié du prix coûtant) et deux piastres le quart, livrés au quai ou à la gare du chemin de fer du Nord, à Québec.

On ne vendra pas moins d'un quart à la fois.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Secrétaire.

Québec, 19 avril 1883.

DEMANDE D'EMPLOI COMME INSTITUTRICE

UNE jeune fille ayant obtenu son diplôme pour école-mo-dèle, prendrait un engagement pour tenir une école modeste dans un arrondissement scolaire ou pour enseigner le français dans une famille.

S'adresser au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste-Anne de la Pocatière.

10 mai 1883.